

Au collège.

Non au harcèlement

Vendredi 10 novembre, comme dans tous les établissements scolaires, élèves comme adultes ont été sensibilisés au fléau qu'est le harcèlement scolaire à travers les réseaux sociaux. Au collège Guillaume de Conches, c'est un thème abordé depuis plusieurs années.

Chaque niveau de classe a bénéficié de deux ou trois ateliers différents : définition du harcèlement, estime de soi, harcèlement et loi, intervention de juristes du CIDFF... À l'heure du déjeuner, deux intervenants de l'Espace Mailiso ont animé des jeux autour de la tolérance, et la webradio du collège, *La Voix des Conchois*, a diffusé une émission spéciale sur le harcèlement.

Au collège, le programme pHARe est mis en place pour la troisième année consécutive. L'établissement compte sur 19 élèves ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement (tous niveaux confondus) et une équipe d'adultes est spécialement formée pour traiter les cas de harcèlement au collège (M. Bidault, professeur de mathématiques, M. Dauchez, infirmier scolaire, M^{me} Montier-Dorchies, CPE, M^{me} Nicolas, professeure d'histoire-géographie et M^{me} Rouen, professeure documentaliste).

Ce phénomène est pris très au sérieux depuis plusieurs années et a porté ses fruits dans l'accompagnement et le soutien d'élèves victimes. « **Vendredi 10 novembre, ce n'est pas seulement un thème qui a été abordé par l'ensemble de l'établissement, mais bien une vraie prise de conscience du combat que chacun doit mener pour dire bien haut et fort non au harcèlement** », a conclu Stéphanie Rouen.



La webradio du collège a diffusé une émission spéciale sur le harcèlement vendredi 10 novembre. DR